

Armée de l'Air et de l'Espace

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui se tient, pour certains d'entre nous, le dernier CSA-R-AAE. Les élections professionnelles de fin d'année marqueront un tournant : pour certains, la poursuite de l'engagement syndical ; pour d'autres, l'heure du départ à la retraite.

Après quatre années d'échanges et de réunions, **FO Défense** souhaite dresser un bilan clair. Durant ce mandat, nous avons porté les inquiétudes des agents et défendu avec détermination les intérêts des personnels civils de l'AAE.

Mais le constat reste amer : trop peu de dossiers ont réellement abouti et les avancées pour les agents demeurent insuffisantes.

Les nombreux remaniements des formats de bases, les évolutions des spécialités ouvrant des droits, la suppression de certaines d'entre elles, ainsi que le manque de mises à jour et la complexité du suivi des dossiers rendent aujourd'hui l'application des droits particulièrement difficile pour les agents comme pour les services chargés de les gérer.

IMOMA

Initialement conçue comme une prime destinée aux personnels contribuant à la navigabilité, l'IMOMA est progressivement devenue un dispositif administratif complexe, dont l'application reste source de nombreuses interprétations et difficultés.

Si **FO Défense** salue les avancées obtenues sur ce dossier, nous constatons qu'il est encore nécessaire d'intervenir régulièrement afin de garantir la bonne application des textes. À ce titre, l'ajustement au taux 1 et 2 pour les personnels civils, demeure essentiel pour reconnaître pleinement leur niveau d'expertise et leur engagement dans le domaine de la navigabilité. **FO Défense** demande une refonte des multiples textes hermétiques et obsolètes pour un texte limpide et actuel suite à la réforme des Base Aériennes.

FO Défense demeure pleinement mobilisée afin qu'aucun agent ne soit oublié et rappelle qu'il appartient à l'administration de garantir une application claire, juste et équitable des textes.

AVANCEMENT

Concernant l'avancement des personnels, **FO Défense** observe un écart significatif entre les données RH présentées et la réalité vécue par les agents, notamment pour les ouvriers d'État. La situation de ces derniers demeure préoccupante, comme en témoigne l'épisode des 40 postes au grade HCD proposés puis finalement réattribués à l'administration. Cet événement, profondément ancré dans les esprits, alimente un sentiment durable d'incompréhension et de découragement chez les agents.

FO Défense observe un manque réel de volonté pour accompagner les personnels dans leur progression professionnelle. Ce constat est d'autant plus difficile à accepter que, dans



d'autres employeurs comme le SIAé et la DGA, des perspectives d'avancement existent et sont concrètement mises en œuvre. Souvent précurseur dans plusieurs domaines, la DRHAAE semble être en retard dans ce domaine. À défaut de véritables débouchés, certains agents n'ont d'autre choix que de quitter l'AAE pour rejoindre des structures jugées plus attractives, civiles ou militaires, laissant derrière eux leurs collègues malgré leur fort attachement à l'institution.

Les ouvriers d'État, longtemps considérés comme la colonne vertébrale des Armées, ont démontré un haut niveau de technicité et d'expertise. Cependant, lorsqu'il s'agit d'évolution de carrière ou d'accès à des postes à responsabilités, certains sont encore perçus comme de simples 'catégorie C'. **FO Défense** s'interroge donc sur la cohérence entre cette réalité et la politique d'intégration et de reconnaissance portée par le CEMAAE, soulignant l'urgence d'une véritable reconnaissance des personnels civils, atout essentiel pour l'Armée de l'air et de l'espace.

Les fonctionnaires techniques et administratifs, les agents sous contrats, les personnels en situation de handicaps, les apprentis constituent une richesse et un atout essentiels pour l'Armée de l'air et de l'espace.

PENSION

Ce sujet nous amène plus largement à aborder la reconnaissance des personnels civils au sein de l'Armée de l'Air et de l'Espace. Le CEMAAE affiche une volonté claire de faire de tous les personnels des « aviateurs », y compris les civils.

FO Défense salue cette ambition d'intégration et de cohésion.

Cependant, la réalité constatée révèle des situations contrastées. Dans certaines bases, cette ligne directrice ne se traduit pas de manière homogène, et des différences de considération persistent. Les personnels civils restent des acteurs essentiels de l'institution, pleinement engagés et indispensables en cas de crise ou de conflit.

Au terme de leur carrière, les agents aspirent légitimement à une retraite sereine. Pourtant, la situation est loin d'être simple, **FO Défense** alerte régulièrement sur les difficultés liées aux délais de traitement des pensions, à l'incertitude des estimations et aux retards de versement.

À cela s'ajoute parfois un effet fiscal défavorable lors du versement des rappels de pension, pouvant entraîner un changement de tranche d'imposition et une charge financière supplémentaire pour les agents, y compris pour ceux ayant effectué une carrière normale. Malgré de nombreuses sollicitations de **FO Défense**, les réponses et avancées concrètes sur ces sujets restent insuffisantes, notamment auprès des services compétents des pensions.

Après une carrière méritante, ces agents devraient pouvoir profiter d'une retraite sereine. Pourtant, ils rencontrent des difficultés : retards dans le versement des pensions, basculement dans une tranche d'imposition supérieure, rappel au service et complexité administrative.

FO Défense vous a sollicité à plusieurs reprises sur ce sujet. Quel retour pouvez-vous nous apporter ? Avez-vous contacté le service des pensions pour obtenir des éclaircissements ?



CARBURANT

Dans la poursuite des charges financières, **FO Défense** attire l'attention sur les difficultés croissantes liées à la hausse du carburant pour les personnels du ministère des Armées. Les dispositifs actuels sont inadaptés et excluent une large partie des agents en raison de critères trop restrictifs (distance domicile-travail, plafonds des revenus).

Dans les faits, même des agents utilisant quotidiennement leur véhicule, y compris à faible distance comme 10 km, ne bénéficient d'aucune aide. De plus, certains personnels du premier grade administratif dépassent déjà les seuils d'éligibilité, ce qui rend ces dispositifs peu compréhensibles et peu équitables.

Par ailleurs, aucune solution structurante n'est engagée sur les transports collectifs internes, alors que des moyens existent et pourraient être mobilisés pour réduire les coûts des déplacements domicile-travail.

FO Défense demande la mise en place d'une aide carburant spécifique au ministère sous forme de chèque ou indemnités accessibles au plus grand nombre ainsi que le développement -voir le rétablissement des transports collectifs internes- et la promotion active du covoiturage.

Enfin, le télétravail ne peut être une solution sans moyens adaptés : de nombreux agents ne disposent toujours pas des équipements nécessaires, notamment des clés TOKEN et des accès informatiques fonctionnels.

Un dialogue réel et constructif doit être instauré entre les partenaires sociaux et l'administration. Ces difficultés exigent des réponses concrètes, équitables et sans délai.

Pendant des années à représenter les agents et à remonter des situations délicates, **FO Défense** a découvert des facettes peu glorieuses de la gestion de dossiers du personnel civil au sein l'AAE. Souhaitons que ces agissements soient derrière nous.

A l'heure où le recrutement reste toujours sensible, ce genre d'attitude n'encourage pas à pousser la porte de l'Armée de l'Air et de l'Espace.

Pour conclure : Entre le gel du point d'indice, une situation économique nationale toujours tendue, la stagnation du CIA, la hausse continue du carburant et une inflation dépensant 2,2% sur un an, une question s'impose : comment les agents du Ministère des Armées peuvent-ils encore maintenir leur pouvoir d'achat et tenir dans la durée ?

Dans un contexte de conflit international instable, où la guerre n'a jamais été aussi proche, l'AAE devra compter sur son personnel civil ; ce même personnel à qui l'on demande toujours plus d'engagement, d'adaptabilité et de résilience, tout en lui expliquant avec une remarquable constance qu'il faudra encore patienter pour le reste.

M. Le Président, Mesdames, Messieurs **FO Défense** vous remercie de votre écoute pour cette déclaration particulièrement longue mais qui reflète 4 années de représentations.

Paris, le 19 mai 2026

